



SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT en vue de la sélection d'un Consultant Individuel pour assurer la « Coordination Régionale du projet SWIOFish2 à la Commission de l'océan Indien »

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Il se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre des contrats des Consultants Individuel qui assura la « coordination régionale du projet SWIOFish2 à la Commission de l'océan Indien »
2. La mission du Consultant consiste à (i) assurer toutes les planifications des activités du projet, (ii) coordonner les réalisations techno-financières des activités du projet et les suivi-évaluations, (iii) surveiller et rendre compte sur l'avancement des activités du projet au niveau technique, financier et passation des marches, (iv) élaborer tous rapports y relatifs et (v) maintenir et entretenir les relations avec les partenaires et les bailleurs, etc. ...
3. La mission sera effectuée au niveau de la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien plus au niveau des pays membre de la CTOI et AIODIS.
4. Le Consultant travaillera sous la supervision de la Commission de l'Océan Indien.
5. La durée estimée des prestations est environ de trois (03) ans. Le début des prestations est prévu en janvier 2019.
6. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les expertises nécessaires et d'exécuter les prestations en question (curriculum vitae, copie des diplômes et attestations, références concernant l'exécution de contrats analogues, ...).
7. Une version des termes de référence est disponible dans le site web de la Commission de l'océan Indien <http://commissionoceanindien.org>
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version électronique sous format non comprimé à l'adresse ci-après au plus tard le jeudi 29 novembre 2018 à 16 heures 30 minutes (heures de Maurice GMT+4) :
e-mail : innocent.miada@coi-ioc.com et : njiva.r@coi-ioc.com
Référence : « Coordonnateur Régional du projet SWIOFish2 à la Commission de l'océan Indien »
9. Les Consultants individuels seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale sur la Sélection et Emploi des Consultants.
10. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir de plus amples informations, pendant les heures de bureau du 09heures à 16heures GMT+4, auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant courriel aux adresses visées au paragraphe 8.



REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST for the selection of an Individual Consultant to ensure "regional coordination of SWIOFish2 project at the Indian Ocean Commission"

1. 1. The Indian Ocean Commission (IOC) is an intergovernmental regional cooperation organization which brings together the Union of the Comoros, France, on behalf of Réunion, Madagascar, Mauritius and Seychelles. Its mission is to strengthen the bonds of friendship and solidarity between peoples and to contribute through regional cooperation to the sustainable development of its member states. The IOC has received a grant from the World Bank to support the SWIOFish regional project. It intends to use part of this grant to make authorized payments under Individual Consultant contracts that ensure "regional coordination of the SWIOFish2 project to the Indian Ocean Commission"
2. 2. The mission of the Consultant is to (i) ensure all planning of project activities, (ii) coordinate the techno-financial achievements of project activities and monitoring-evaluations, (iii) monitor and report on the progress of projects activities from a technical, financial, and procurement point of view, (iv) develop all related reports and (v) maintain relations with partners and donors, etc..
3. The mission will be carried out in the South-West Indian Ocean region plus IOTC and AIODIS member countries.
4. The Consultant will work under the supervision of the Indian Ocean Commission,
5. The estimated duration of the benefits is approximately three (03) years. The start of benefits is scheduled for January 2019.
6. The Indian Ocean Commission (IOC) now invites eligible consultants to express their interest in providing the services described above. They must provide information justifying that they are able to implement the necessary expertise and perform the services in question (curriculum vitae, copies of diplomas and attestations, references concerning the performance of similar contracts, etc.).
7. A version of the terms of reference is available on the website of the Indian Ocean Commission <http://commissionoceanindien.org>
8. Expressions of interest must be filed electronically in uncompressed format at the address below no later than Thursday, November 29, 2018 at 16:30 (Mauritius time UTC+4):
e-mail: innocent.miada@coi-ioc.com and njiva.r@coi-ioc.com
Reference: " Regional Project Coordinator of the SWIOFISH2 at the Indian Ocean Commission"
9. Individual Consultants will be selected in accordance with the procedures set out in the World Bank Guidelines on Selection and Employment of Consultants.
10. The individual consultants concerned may obtain further information during working hours at 9:00 to 16:00 (Mauritius time UTC+4) from the Indian Ocean Commission (IOC) by sending e-mails to the addresses referred in paragraph 8.